

II. Il importe que le Public ait une fois en son entier une copie exacte du Traité de subside que le Roi a conclu avec l'Angleterre & la Hollande; puisque c'est une pièce de conséquence, & que d'ailleurs on n'en a vû jusques-ici que des Extraits, dont quelques-uns ont même été donnés peu correctement en divers Journaux & imprimés. En voici donc une copie toute conforme à son original.

AU NOM DE LA SAINTE TRINITE'.

*S*A Majesté le Roi de la Grande-Bretagne, Electeur de Brunswich-Lunebourg, & Leurs Hautes Puissances les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies des Bays-Bas, ayant donné à connoître à Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, leur disposition sincère de resserrer davantage les liens de l'amitié qui jusqu'ici ont subsisté si heureusement entre-elles, & de parvenir à cette fin par un Traité d'amitié, de bonne intelligence & de subside entre Sadite Majesté le Roi de la Grande-Bretagne & Leurs Hautes Puissances d'une part, & Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, d'autre part; lequel Traité auroit pour objet principal la tranquillité de l'Empire, la conservation de ses intérêts & l'affermissement de son système; Sa Maj. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, se sentant toujours animé des mêmes sentimens d'amitié envers Sa Maj. Britannique & L. H. P., & n'ayant rien plus à cœur que le salut & les intérêts de l'Empire, a concouru volontiers à cette ouverture, qui est entièrement conforme à ses intentions. Dans cette vûë salutaire, les Hautes-Puissances-Contractantes ont autorisé leurs Ministres respectifs, savoir, Sa Maj. Britannique, le Sieur Charles Hanbury-Williams, son Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire